



Comment retirer les papiers à un père indigne

Par **Divie225**, le **22/03/2019** à **15:26**

Bonjour, rnJ'étais avec un homme camerounais lui et moi avons eu une fille qui a un ans et demi et depuis même avant sa grossesse il me menait la vie dure il m'a demandé à trois mois de grossesse de faire la preconnaissance j'ai refusé il m'a insulté de pute mère indigne etc... Devant mon immeuble fait du tapage chez moi et tout sa. rnLa des gens avait intervenu et il a eu un reciper de 6 mois qui c périmée il faut qu'il retire son titre de séjour je veux l'accompagner mr refuse mais me dit qu'il veut juste ma pièce d'identité et celle de ma fille il m'insulte tout le temps je n'en peu plus me rabaisse j'ai une main courante contre lui mais franchement je veux plus qu'il s'approche de moi ni ma fille je souhaiterais qu'on lui retire son titre de séjour car c'est juste pour les papiers qu'il est en France il ne travaille pas du tout quesque je dois faire ?

Par **amajuris**, le **22/03/2019** à **16:11**

bonjour, rnil a du avoir son titre de séjour comme parent d'enfant français à la condition qu'il contribue à son entretien et son éducation depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans. rnsi c en'est pas le cas, faites un courrier à votre préfecture en relatant les faits. rnsalutations

Par **Divie225**, le **22/03/2019** à **16:13**

Oui il envoie 150€ en déduisant les frais de la somme mais c tout par rapport à ce que moi je fais pour ma fille et son frère, justement il ne l'a pas encore retiré son titre de séjour

Par **Tisuisse**, le **23/03/2019** à **07:30**

Bonjour,rnrnQu'attendez-vous pour faire le courrier à la préfecture selon le conseil qui vous a été donné précédemment car, le jour où cet homme aura ses papiers, c'est sûr, il vous oubliera vous et vos enfants mais il n'oubliera pas de faire venir sa famille qui est encore au pays (femmes et enfants).

Par **Divie225**, le **23/03/2019** à **08:20**

D'accord je le feraisrnrnFranchement merci du conseil rnOu pourrai-je avoir l'adresse du sous préfet pour lui écrire

Par **Divie225**, le **23/03/2019** à **08:33**

D'accord je le feraisrnrnFranchement merci du conseil rnOu pourrai-je avoir l'adresse du sous préfet pour lui écrire

Par **Tisuisse**, le **23/03/2019** à **08:34**

Qui vous a parlé de sous-préfet . C'est à la préfecture que vous devez adresser votre courrier, pas à la sous-préfecture. La préfecture transmettra si nécessaire, par courrier interne, aux services concernés de la sous-préfecture.

Par **Divie225**, le **23/03/2019** à **08:36**

D'accord la préfecture du département ou il réside alors ?

Par **Tisuisse**, le **23/03/2019** à **08:41**

De votre département mais n'oubliez pas de mentionner, dans votre courrier, l'adresse que vous connaissez de ce monsieur.